Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601931-20251211-2025_05_17-DE

COMMUNE DE RIANTEC

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 DECEMBRE 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre, à dix-huit heures, le conseil municipal de RIANTEC, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la mairie de RIANTEC, sous la présidence de Nathalie PERRIN, adjointe au maire.

- Nombre de conseillers en exercice : 29
- Date de la convocation du conseil municipal : 5 décembre 2025
- Présents : M^me^ PERRIN, M^me^ LE ROCH, M. MIRAULT, Mme BERNARD, M. GUILLO, M. LE SQUER, M^me^ MARROT, M. LE FLOCH, M^me^ LECOINTRE, M. GRARE, M^me^ PIRAUD, M. CATEAU, M^me^ ORGEBIN, M^me^ GUÉMENÉ, M. OLLIVIER, M. MALARDÉ, M. CADORET.

– Absents ayant donné pouvoir : M. BONHOMME à M^me^ PERRIN, M. LE FÉE à M. GUILLO, M^me^ LIOT à M^me^ BERNARD, M. BOULARD à M. LE SQUER, M^me^ GOURVÈS à M^me^ MARROT, M^me^ KERDAVID à M^me^ LECOINTRE, M. PELLETIER à M. LE FLOCH, M^me^ PESQUER à M. MALARDÉ.

- Absent : M^me^ BROTONNE, M. LEROUX, M. MOLLO, M. KERBELLEC.

Mme Bernard est nommée secrétaire de séance.

ENFANCE-JEUNESSE

Question n° 17	**CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS 2026-2028 ENTRE L'ASSOCIATION ADAPEILA POUR SON ETABLISSEMENT LOISIRS PLURIEL DU PAYS DE LORIENT ET LA COMMUNE**

EXPOSÉ de Mme PERRIN, adjointe à l'urbanisme et présidente de séance

Depuis 2012, l'Association Loisirs Pluriel du Pays de Lorient propose un accueil paritaire pour les enfants en situation de handicap ou non, afin de permettre à tous, d'évoluer, de grandir et de vivre ensemble dans le respect de la différence de chacun.

Le projet initié et conçu par l'Adapeila via son établissement Loisirs Pluriel du Pays de Lorient a pour objet :

- De développer l'accès aux loisirs et vacances des enfants ou adolescents en situation de handicap,
- De permettre aux parents d'enfants en situation de handicap de mieux concilier leurs temps de vie familiaux et professionnels et de bénéficier de temps de répit par une offre d'accueil adaptée aux besoins spécifiques de leur enfant,
- De favoriser la rencontre et le partage d'activités entre enfants en situation de handicap ou non dès leur plus jeune âge.

L'association avait sollicité le soutien de la commune dans le cadre d'un 1^er^ conventionnement 2023-2025 pour la réouverture du centre de loisirs inclusif en 2023, permettant d'accueillir dans les meilleures conditions les enfants en situation de handicap ou non, dans une dynamique inclusive et de partage. L'Association ADAPEILA via son établissement Loisirs Pluriel du Pays de Lorient sollicite aujourd'hui le renouvellement de cette convention pour la période 2026-2028 afin de pérenniser et de consolider l'action engagée, au service de l'égalité d'accès aux loisirs pour tous les enfants.

Pour contribuer à ce projet, la commune s'engage à verser annuellement :

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 056-215601931-20251211-2025_05_17-DE

- une adhésion d'un montant de 250 €,
- une subvention annuelle basée sur la fréquentation N-1 des enfants en situation de handicap résidant dans la commune de Riantec.

DÉLIBÉRÉ

— VU le projet de convention ci-annexé ;

— VU l'avis de la commission solidarités et cohésion sociale en date du 2 décembre 2025 ;

Le conseil municipal décide à l'UNANIMITÉ :

— D'APPROUVER les termes de la convention pluriannuelle d'objectifs 2026-2028 à signer avec l'association Adapeila pour son établissement Loisirs Pluriel du pays de Lorient ;

— D'AUTORISER le maire à signer ladite convention ;

— DE MANDATER le maire pour prendre toutes dispositions nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pièces jointes au projet :
– Convention pluriannuelle d'objectifs 2026-2028 entre l'association Adapeila pour son établissement Loisirs Pluriel du pays de Lorient et la commune (annexe 16);
Documents complémentaires consultables en mairie :
– Néant.

A Riantec, le 17 décembre 2025,

L'adjointe au maire, présidente de séance — La secrétaire de séance,



Nathalie PERRIN — Dominique BERNARD